

**9H30-10H30 – « Il faut plusieurs générations pour faire un criminel » (Claude BALIER)**

Lorsque je reçois Adrien, 20 ans, son éducatrice spécialisée l'avait accompagnée à la consultation, mais je l'avais rencontré quelques mois auparavant, en situation d'expertise ainsi que ses quatre frères et ses parents, les 5 frères mis en examen pour viol et atteinte sexuelle, faits commis auprès de leur sœur Lydia. Lydia avait entre 11 et 13 ans. Le père et la mère étaient mis en examen pour des faits de violence sur mineur de 15 ans par un ascendant ou une personne ayant autorité sur la victime, non dénonciation de crime et corruption de mineur de 15 ans. Tous ont nié les faits sauf Adrien. Son jeune frère Kevin, 18 ans, est suivi en thérapie de groupe, mais sa faible implication dans le soin pose questions. Les prénoms et les âges ont été modifiés pour préserver l'identité des patients.

Adrien me dit : *« Je stresse de parler avec les psychologues depuis mon placement en foyer quand j'avais 15 ans. Sur ce que j'ai fait à ma sœur, je ne peux pas en parler car je suis le diable, ça m'énerve de parler de cette histoire, je veux oublier cette histoire. J'avais 9 ans quand j'ai commencé à fumer du cannabis avec mes frères mais aujourd'hui, je vais arrêter. Violer sa sœur, ce n'est pas normal. Mes frères sont plus vieux que nous, donc ils savaient plus de choses que nous. Ils ont dit à Lydia de se taire. Quand je le faisais, je me retirais et je lâchais par terre pour ne pas qu'elle ait des bébés. Elle n'a jamais rien dit. Mes parents m'auraient frappé s'ils l'avaient su. Moi, j'avais 8 ans quand j'ai vu mes parents faire l'amour. C'est gênant et bizarre de vous dire tout ça »*, réalise-t-il face au psychologue. Kevin et Adrien avaient donc respectivement 13 et 15 ans lorsqu'ils ont violé leur sœur la première fois. Il n'existerait pas de loup solitaire mais un appareil psychique groupal, comme l'a théorisé René KAËS, tentant d'apporter une voie de passage entre les formations psychiques individuelles et les formations groupales. Ainsi, si un individu s'est construit sur une histoire de ruptures, ses ruptures feront histoire, une sorte de journal intime dans lequel il manque des pages ou certains passages ont été caviardés, où le sens semble troué et déchiré. On est plus proche du déni que du refoulement, du sentiment de perte que de la castration.

Autre situation, celle d'Henri, 62 ans, marié, ancien militaire, père de deux enfants de Fabrice 31 ans et Eléonore 33 ans. En 2004, il y a 20 ans, il aurait masturbé son fils, Fabrice qui avait 11 ans. Il y a 3 ans, son fils a souhaité demander à son père des explications avant de porter plainte. Je rappelle ici les trois moments clés ou espaces psychiques pour une victime : révélation, dévoilement et dénonciation.

Le temps de la révélation correspond à l'espace intime, le temps du dévoilement relève de l'espace privé et le temps de la dénonciation est lié à l'espace public et au dépôt de plainte. Fabrice, 20 ans après les faits, a dévoilé les faits à sa sœur, sa mère et a signifié à son père l'acte incestueux. Les liens familiaux ont explosé. Henri se retrouve seul face à ses actes. Henri ne comprend pas cet acte incestueux mais il se souvient de ses 11 ans. Il me dit : « *Le mari de ma grand-mère me tripotait. Je ne fais pas de lien entre ce que j'ai subi et ce que j'ai fait à mon fils. A l'époque, je n'ai rien dit à ma mère ni à ma grand-mère* ». Pourtant, Henri se remémore une autre agression sexuelle quand il avait 14 ans. Un moniteur l'avait plusieurs fois masturbé. Survient alors une troisième agression, c'est en fait la première. Il me dit : « *J'avais 5-6 ans, la mère du beau-père de ma grand-mère maternelle mettait sa main dans mon slip. Elle me masturbait. Je n'ai rien dit. Je ne comprenais pas mais je n'aimais pas ce qu'elle faisait. Pour mon fils, j'ai perçu l'acte sans l'interdit. Avec le moniteur, je ressentais de la gêne. On ne refuse pas. On attend que ça passe. C'est une autorité. On se soumet* ».

L'emploi du « on » impersonnel caractérise « **l'enfant de ça** » dirait André GREEN. Nous constatons que les auteurs de violence sexuelle se réfèrent souvent à la troisième personne pour mettre l'accent sur le caractère « objectif et distant » d'un problème non élaboré. C'est ici, un problème d'abord familial, c'est-à-dire qui s'est posé avant lui et en dehors de lui, effaçant la subjectivité. Donc les faits sont à saisir dans l'espace intergénérationnel. Pas étonnant puisque face à l'auteur, la victime n'existe plus en tant que sujet. Lorsqu'il dit « *J'ai perçu l'acte sans l'interdit* », il y a une oscillation entre un récit à la troisième personne et un récit à la première personne où le sujet de l'énonciation n'accepterait pas de s'absenter de l'énoncé. Son trouble marque la syntaxe du récit.

Le cinéaste Safy NEBBOU dans le film « *Parents à perpétuité* » a su illustrer les mécanismes complexes qui président dans les violences sexuelles, qu'elles soient intrafamiliales ou extérieures à la famille. Parmi ces mécanismes, il en est un qu'il faudrait expliquer : **la complicité de déni** inhérente à la notion d'emprise.

Or, dans l'emprise, notons la séduction capitale par l'originaire. Rappelons que l'originaire, pour Piera AULAGNIER, est la première rencontre avec le monde, aux racines du psychisme mais dont les traces demeurent actives la vie durant. L'originaire, c'est le premier état, celui d'avant les mots, d'avant la séparation entre corps et psychisme. Il est le monde des sensations internes pures, de la coïncidence absolue, de l'auto-engendrement, qui méconnaît toute différence et toute altérité. Nous mesurons bien qu'il faut plusieurs générations pour être un criminel. Les situations limites telles que les génocides ou les meurtres de masse ramènent le sujet et le groupe vers l'originaire et en réactivent l'attraction mortifère. Kevin, Adrien ne parviennent pas à poser les mots différenciant leur corps de celui de leur sœur victime de viols incestueux. Henri s'interroge encore sur le sens de cette agression sexuelle à l'égard de son fils. Ils traduisent le retour vers l'originaire où tout est confondu, toute distinction est abolie dans le même magma sensoriel, intérieur et extérieur, corps et parties du corps, monde et sujet, auteur et victime, mais aussi notions du Bien et du Mal générant l'emprise, le déni et la complicité de déni. Pour Henri, c'est « *l'entre-peau de pièces détachées* », c'est-à-dire qu'il s'agit de prendre à son fils l'innocence qu'il a perdue. A travers cette expression élaborée tout au long des consultations, nous mesurons à la fois les notions de perte d'objet, l'impossible castration symbolique et le collage de peau à peau, langage archaïque du mal-être des auteurs de violences sexuelles en niant la filiation, la différence intergénérationnelle, sexuelle et le sens de l'interdit. « *Le sujet ne cède pas tant à l'Autre qu'à une situation traumatique dont il ne peut se défendre. Il cède à ce qui se produit en son corps* », dirait Clotilde LEGUIL dans « *Céder n'est pas consentir* » (PUF, 2021).

... / ...

C'est pourquoi nous verrons lors de ce 18<sup>ème</sup> colloque, que l'univers des violences sexuelles met en évidence des crimes sans haine ni culpabilité.

Dans l'inceste, il n'y a qu'un seul corps pour penser, éprouver, ressentir, le corps du groupe au détriment du sujet. Dans ces conditions, comment faire respecter les interdits fondamentaux ? C'est dans cette trame que se transmet, de génération en génération, une cruauté de décharge où l'objet ne tient qu'un rôle secondaire, simple vecteur par le non-dit d'une pulsion indicible et non élaborée. Cette cruauté de décharge est parfaitement illustrée dans le film « *Parents à perpétuité* ».

Pour mieux saisir le lien entre groupalité et individualité, je reprendrais la citation de Daniel ROY, sur le site de l'Institut psychanalytique de l'enfant qui dit : « *L'enfant violent exige de ceux qui l'accueillent non pas des cadres, des règlements ou des lois, mais plutôt l'art de creuser des petits trous vivables dans les alentours – là où se sont logées des présences insupportables – et de broder des petits bords, des petites épissures – là où se sont ouvertes des déchirures invivables, qui font canaux à la dépense de jouissance* ».

Je remercie toute l'équipe de RAISONANCE pour son organisation et notamment notre Vice-présidente Aurélie ALBERT mais aussi Laura CARLE et sa collègue qui, à partir d'une supervision, ont suggéré pour RAISONANCE, « *Parents à perpétuité* » pour nous aider à déconstruire la figure du monstre et à penser le groupe pour façonner le sujet.

**14H00-15H30 – Penser le groupe pour panser l'individu : du crime au soin**

Commençons par quelques réactions, réflexions, questionnement de la salle autour du film « *Parents à perpétuité* » de Safy NEBBOU :

- **Demandons-nous pourquoi le couple parental n'a pas explosé après la condamnation à perpétuité de leur fils ? Est-ce lié au fait que la mère ne soit que victime et le père ne voit que son fils auteur de crimes?**
- **Qu'en est-il des autres enfants lorsqu'un membre d'une fratrie est si lourdement mis à l'écart de la société ?**
- **Quel est le rôle de la mère par rapport au père ?**
- **Quelle est la place des personnes reconnues responsables de leurs crimes malgré un profil psychopathologique bien structuré ?**
- **Auriez-vous fait mieux dans vos institutions respectives ?**
- **Qu'est ce qui fait vérité, corps et loi ?**

Pourquoi Guillaume suscite l'effroi, le dégoût, la colère, la honte ou le rejet ? Pour cette journée, nous pourrions retenir, en matière de criminalité, qu'un acte violent, surtout lorsqu'il est question de violences sexuelles, suppose un morcellement ou une fragmentation transférentielle car l'auteur dépose des fragments de sa vie archaïque auprès de sa victime. Donc, nous, praticiens, éducateurs, officiers de police judiciaire, magistrats, avocats et travailleurs sociaux, nous devrions, à chaque fois, penser le groupe pour comprendre l'individu. Le groupe, c'est la famille, l'entourage, la communauté voire la nation dans le cas d'auteurs concernés par une géohistoire de migration. En partant de la fiction « *Parents à perpétuité* » de Safy NEBBOU, comment Guillaume peut-il commettre ces actes ? Quelques pistes sont fournies telles que la psychose dite froide ou psychose blanche d'André GREEN par opposition à celle qui manifeste le délire. Quelques mots sur ce concept. Nous tentons d'éclairer une « structure invisible qui ferait violence à bas bruit ». Pour GREEN, la psychose blanche est « toujours nucléaire », c'est-à-dire composée du noyau familial portant sur les identifications introjectives et projectives entre les parents et l'enfant. Le terme d'**oedification** (ou d'Œdipe inachevé) créé par les psychanalystes d'enfants (LEBOVICI et DIATKINE) permet d'évoquer ce pseudo-complexe d'Œdipe, concernant les aménagements psychotiques ou les psychoses en voie d'être déclenchées. Il s'agit d'une passivation tel un nourrisson dans le sens où le recours à l'acte est une violence par essence narcissique pour échapper aux angoisses catastrophiques contre l'imgo maternelle omnipotente tandis que le passage à l'acte, c'est une recherche d'excitation sensorielle de lutte contre l'effondrement dépressif. Cette transmission intergénérationnelle du fait criminel serait « dégénéralogisée » par un « trou noir » de l'histoire. Donc, face à un criminel psychotique froid, il serait nécessaire de se référer au tiers, dans un dispositif pluridisciplinaire et multi-professionnel. Inter-contenir l'agir violent offre une modalité spécifique du lien. On ne peut pas comprendre l'auteur de violences sexuelles sans reconnaître l'enjeu de ce type de comportement à savoir une logique de pouvoir et de toute-puissance afin d'échapper à une angoisse d'anéantissement constituant le traumatisme narcissique essentiel. La sexualisation viendrait dans un second temps masquer le vide par un faux plein.

La supposée jouissance du pervers serait en réalité précaire. Claude JANIN (1985) a écrit : « *A méconnaître le noyau froid du traumatisme, l'analyste peut être entraîné à privilégier la dimension mise en avant par le patient* ». C'est le maintien du cadre qui permet au patient que se rétablisse la séparation. Il s'agit de revivre le chemin de l'objet interne et de la constitution de l'identité, entre la mère et l'enfant, pour dépasser l'inquiétante étrangeté, moment de fracture de la relation avec l'objet primaire. L'agir violent serait, pour C. BALIER, la traduction d'une angoisse terrible d'inexistence qui a été la motivation profonde des recours à l'acte (comme dans le cas de Guillaume). C'est la raison pour laquelle il est question de recours à l'acte et non pas d'un passage à l'acte. Il ne s'agit pas d'un processus inconscient mais d'une décharge énergétique pure, selon **un impensable**, sans qu'aucune représentation ne puisse permettre d'en élaborer une forme autre que radicalement destructrice. Face au meurtrier et avec lui, le clinicien ira reconstruire et relier les fragments de l'histoire traumatique projetés violemment sur la victime. Si le scénario de l'acte est organisé, le sens est potentiellement inaccessible à celui qui perpétue l'acte. Cela correspondrait au déni de l'absence du premier objet en étant qu'instrument d'une scène qui s'est jouée ailleurs (une transmission générationnelle ou une identification à l'agresseur). Il n'est pas question de détruire la mère mais de détruire les processus mêmes qui permettent cette relation. A ce stade, il n'y a plus de Soi grandiose, il n'y a plus de soi du tout.

A propos du cadre, l'aménagement de peine et la pression sur les espaces thérapeutiques, c'est un renversement de modèle en dispositif disciplinaire. Dans les cas d'Adrien et de Kevin, au sein de la communauté des gens du voyage, il est question d'acculturation, de pacte groupal narcissique et d'assignation dont celle des filles du groupe familial et du sacrifice d'une mère, au niveau du fantasme, pour maintenir la survie d'une communauté. Disposer de différents cadres entre Justice, Santé, champ socio-éducatif, l'interdit de l'inceste et la dépression peuvent être élaborés pour faire émerger le sens de la loi, de la subjectivité, de l'altérité et de l'intime.

Interroger le crime sous l'angle psychopathologique, c'est comme sculpter : nous devons enlever de la matière pour faire apparaître une figure humaine, fine et complexe.

Nous pouvons également tirer d'autres tiroirs du film et rencontrer les mêmes notions telles que l'assignation, la transmission psycho-traumatique intergénérationnelle, la complicité de déni, le démaillage intra et interinstitutionnel pouvant générer des fautes, manquements et préjudices.

Lorsque le père interroge l'avocate : « *que risque mon fils ?* », il est question d'articuler le réel avec le symbolique mais avec le souci d'appartenance filiative. Cela permet de s'extraire de la sidération avec un phénomène de compensation tel que les « ustensiles-victimes », analyse André CIAVALDINI. Autrement dit, les sujets les plus dangereux ont une continuité d'être inachevée. On parle d'agonie primitive pour désigner le retour sous une forme de menace ou de séduction de l'intime. En expertise, il s'agit de trouver le lien entre auteur et victime dans la mesure où une partie de l'auteur est déposée dans l'environnement expulsé dans le corps social représenté par la victime.

Penser le groupe pour soigner l'individu, c'est d'abord, penser que le groupe a la particularité de représenter une sorte de caisse de résonance qui amplifie et catalyse les processus psychiques. Les travaux de René KAËS, depuis 1976, ont démontré l'hypothèse d'un appareil psychique groupal.

Il est même un espace de médiation entre l'individu et l'environnement. C'est le but des thérapies de groupe proposées à l'hôpital qui permettent aux patients de faire l'expérience que penser ne les détruit pas et que parler ne détruit pas les autres. Mais André CIAVALDINI a su nous mettre en garde contre les effets de la complicité de dénis, formant une alliance inconsciente entre patients et professionnels pour éviter la mise en mots, le partage des éprouvés, bref l'intersubjectivité. La complicité de dénis empêche les professionnels et les proches d'intervenir, les enferme dans le silence et laisse l'auteur agir violemment. Ce mécanisme psychique inconscient observé dans les familles et les institutions a pour but de préserver l'unité, la cohésion, l'ensemble voire la survie du groupe.

C'est pourquoi l'agir violent est souvent lié à l'emprise. Que l'objet vienne à manquer et c'est l'emprise qui prend le dessus, dans une sexualisation exacerbée de la relation, parfois, jusqu'à l'homicide. Rappelons que contrairement à la maîtrise qui implique la reconnaissance de l'objet, l'emprise est toujours à visée défensive, destinée à nier le manque et la différence objectales.

La démesure de l'auteur, dans le crime hyper-violent jusqu'à l'acte de barbarie, fait partie de l'emprise. C'est une démesure cruelle destinée à affirmer la toute-puissance de l'auteur sur un autre qui ne peut plus se dérober, comme il l'a trop souvent fait dans l'enfance.

Avons-nous changé de société au point où tout devient liquide, les liens remplaceraient les relations d'objet et les règles du marché seraient mieux respectées que les lois ? D'où le processus de désaffiliation, selon le sociologue Robert CASTEL (1995) avec des individus déconnectés du symbolique et d'un vivre-ensemble. Le risque serait que la sphère publique soit envahie par la sphère privée voire intime. Cela revient à considérer que la psychopathologie et les processus sociaux ne s'opposent pas et même c'est prendre l'hypothèse que les êtres humains sont des processus individuels vecteurs et producteurs de processus sociaux.

Si la folie isole, les fous ne le sont jamais qu'en relation. C'est pourquoi nous pouvons constater que la pensée perverse dite « folie narcissique » peut rejaillir sur tout un peuple, imprégné de théorie complotiste et de pensée paralogique, c'est-à-dire, une pensée autonome construite et posée à côté d'une construction logique. D'où la prise du capitol, à WASHINGTON, le 6 janvier 2021 dans un contexte de contestation d'élection présidentielle.

A l'hôpital et surtout en psychiatrie, en 2024, nous constatons qu'il est question de prendre soin des « balafrés de la gestion ». Pour Jean-Pierre PINEL, cette terrible expression signifie que ce type de patients incarne les « ratés » de l'institution, autrement dit, la part instituée de chaque professionnel. D'où l'intérêt de travailler avec plusieurs institutions, justice-santé-social pour dépasser les clivages, les rivalités, les tensions, les souffrances d'équipe. Il s'agit de penser de concert et de conserve, comme pour les Marins sur un navire, gardant le cap et l'unité. Cette réflexion sur les « ratés » de l'institution interroge aussi notre rapport au Mal qui va au-delà de la figure du monstre.

Or, vous le savez avec RAISONANCE, depuis sa création en 2006, il n'existe pas de monstre, regardons plutôt la banalité du Mal comme l'a démontré la philosophe Hannah ARENDT. Notons cet énoncé à l'issue du film : « *Le mal, c'est nous, c'est notre chair, on lui a donné la vie. Je suis la mère d'un violeur, d'un tueur mais nous aimons Guillaume et nous sommes vivants* ».

Derrière tout acte, il y a une demande d'aide. Il s'agit ici de repenser le groupe, la famille et la société pour réhabiliter le criminel, l'aliéné, le psychotique. Retenons que la violence émerge quand il n'y a plus d'institution. La clinique du vide, c'est comme en peinture chinoise taoïste, c'est retrouver l'Autre en créant du lien dans une dynamique de vie et de transformation permanente. En puisant dans les travaux cliniques de Daniel DERIVOIS et ceux de Daniel ZAGURY, nous admettons que le criminel est un humain et même un homme ordinaire et que nous sommes tous des criminels potentiels. Elaine COSTA FERNANDEZ (2006) dit de l'interdit qu'il se réfère à la fois à la règle, à la faute et à la punition, symbolisant donc les trois pointes du triangle de la castration, de la conscience et de la culpabilité. Mais que se passerait-il si les individus ne se vivaient plus castrés, sans conscience ni culpabilité ? Si le clivage limite les conflits, il n'existe pas de clivage sans faille. Alors la condamnation pénale, pour certains, ne serait-elle plus qu'une privation de liberté, une contrainte, une limitation ? On passerait de la figure du monstre à la figure du Mal. Est-ce vraiment un changement de paradigme ? Le Mal dans sa forme extrême et dans sa forme banale serait un refus de communiquer avec l'autre, de le reconnaître comme tel, comme si l'identification à la loi se substituait à l'identification au semblable. C'est d'ailleurs ainsi qu'Hannah ARENDT délie volonté et responsabilité. « *Ni pervers, ni sadiques. Ces gens étaient effroyablement normaux* », dit-elle à propos des accusés génocidaires. Le Mal est sans pourquoi, pour André GREEN. Primo LEVI a écrit : « *Sauf exception, ce n'étaient pas des monstres, ils avaient notre visage – [Si c'est un homme (1947), Pocket, 1988] -* ».

A propos d'Adolf EICHMANN, Daniel ZAGURY dit d'Hannah ARENDT qu'elle a mis en évidence, chez ces individus génocidaires, la carence élaborative, la pensée opératoire ou l'alexithymie, c'est-à-dire, une difficulté de mentalisation ou de capacité à penser et à exprimer les émotions, avec une conscience morale réduite à leur cercle restreint, une incapacité à se voir comme auteur de leur vie, par un discours réduit au factuel, au descriptif, par une pauvreté de l'imaginaire et une absence de toute empathie.

Alors, pourquoi le Mal ? Si la banalité du Mal est moins un concept qu'un affect, du point de vue psychanalytique, c'est pour laisser le pulsionnel à l'état cru, mortifiant l'objet, pour en faire un outil à la solde du Moi. **La cruauté** prend donc un acte de survie psychique.

L'impossible satisfaction ouvre alors la voie à la jouissance insatiable de la destructivité dans une déliaison intégrale, le non-sens total et la force pure, mais, en dehors de ses effets, le Mal ne dit rien de lui-même. Les experts décrivent des entités cliniques, des organisations de personnalité, des configurations, des processus. La déliaison est centrale chez les auteurs de violences sexuelles. Tout semble déconnecté entre le corps, les notions d'interdit, la perception d'autrui et les émotions.

Face à ces sujets, les cliniciens ont parfois l'impression d'être confrontés au vide abyssal du contenu psychique. Si le Mal, c'est se délier, c'est un processus de déshumanisation.

Notons aussi qu'il n'y a aucun jugement de valeur dans un rapport d'expertise médico-légal ou psycho-légal. Une des hypothèses serait que l'Inconscient du groupe agit sur le psychisme de l'individu. Ainsi, « *dans un contexte de peur collective, de bouleversement des repères, d'exaltation idéologique, de focalisation du Mal sur un groupe présumé agresseur et dangereux, de mobilisation de processus psychiques de survalorisation de soi, de chosification de l'autre, d'inversion des valeurs morales* » (D. ZAGURY, 2018, p 164), d'étape en étape, comment voulez-vous ne pas être transformé en auteur du Mal ? La psychiatrie et la psychologie légale nous confrontent constamment à ces questions. C'est pourquoi, pour ma part, je ne séparerais pas l'homme de l'artiste ! Donc, la cohésion ferait la cohérence et non l'inverse car il est question de notre capacité à vivre ensemble pour façonner la subjectivité et faire sens, sinon comment comprendre les ingénieurs allemands des camps de la mort ? Dans ce cas, le mécanisme de clivage a semblé écrasant.

A propos d'EICHMANN, Hannah ARENDT écrit qu'il était « *impossible de communiquer avec lui, non parce qu'il mentait, mais parce qu'il s'entourait du plus efficace des mécanismes de défense contre les mots et la présence des autres, et, partant, contre la réalité en tant que telle* » (p 118 in Hannah ARENDT, *Eichmann à Jérusalem*, Gallimard, 2016).

Pourquoi le sexuel dans l'acte de violence sexuelle ? Parce que le sexuel est antérieur à la naissance du sujet, issu des générations antérieures comme des signifiants énigmatiques et transmis directement par l'affect. Dans « *Parents à perpétuité* », l'agir violent de Guillaume est inconsciemment relié à la violence sexuelle subie par sa mère non dévoilée ni dénoncée. Cela constituerait un affect inachevé, selon une généalogie de l'affect.

C'est en quelque sorte une souffrance déversée par l'agir car la parole est enkystée et quasiment confisquée. D'où cette hypothèse : dans l'agir violent, ce n'est pas le plaisir qui est recherché mais que la montée d'excitation puisse cesser. En dehors de la psychose blanche, c'est la raison pour laquelle le soulagement est éprouvé chez beaucoup d'auteurs en garde-à-vue, premier lieu contenant où les pulsions sont matériellement et symboliquement arrêtées. L'enjeu est primordial, cela conviendrait peut-être pour une plaidoirie ou un réquisitoire, il s'agit de *s'exciter pour exister* avec la douleur pour survivre, cela restaure du sexuel psychique là où l'appareil psychique était menacé de disparaître par l'effet de surexcitation de la douleur. Cette hypothèse pourrait s'appliquer à de nombreuses affaires de violences sexuelles. Mais, on se défend avec ce que l'on est. Il ne s'agit pas de tout expliquer ni tout excuser. Eclairer n'est pas excuser et comprendre n'empêche pas de punir. C'est ce qui se passe dans certaines éducations entre parents et enfants ! Dans les procès d'Assises ou de Cour criminelle, restituer la complexité des mécanismes psychiques n'atténue en rien la responsabilité pénale de l'accusé. Lors d'un procès, c'est le moment de rupture, de défaillance, d'authenticité, de vérité de l'accusé faisant l'objet d'un conflit interne qui ferait l'ouverture à l'autocritique et témoignerait d'un travail psychique à l'œuvre. Si plus l'acte est violent, plus le sujet est complexe, c'est pourquoi, j'ai choisi de tourner le dos aux facilités et aux simplismes, quitte à embarrasser la Cour ou certains avocats ! On ne peut pas juger un accusé avec un prêt-à-penser.

Du point de vue de l'auteur, l'incapacité de penser inclut le mensonge mais à ne pas confondre avec le déni psychique ni avec le clivage du Moi sinon comment comprendre que tel accusé soit dans l'incapacité à distinguer le Bien du Mal, à occuper une autre place que la sienne, qu'il s'est donnée ou que le groupe ou la communauté à laquelle il appartient lui a assignée, à ressentir, à éprouver, à imaginer qu'autre chose aurait pu advenir à la place de ce qui a été. La plupart de nos patients ne sont pas des menteurs mais des personnes amputées de la pensée et de l'affect. Ils ne sont pas de mauvaise foi mais c'est toute la foi qui est la leur qui paraît entièrement mauvaise. L'absence de pensée ne conduit pas à l'irresponsabilité. Ce vide de la pensée n'est évidemment ni la limitation cognitive ni la perfidie ni l'intelligence du Mal.

Pour avoir travaillé en milieu carcéral, selon le modèle psychodynamique, distinguons les « pervers de prison » des « pervers de divan » comme dirait Daniel ZAGURY, du fait de la pauvreté psychique et fantasmatique des premiers par rapport aux seconds. Petite parenthèse qui renvoie à la différence entre deux psychiatres psychanalystes, entre Claude BALIER et Paul Claude RACAMIER. Pour le premier, les « pervers de prison » seraient aménageables au niveau des défenses psychiques mais pour le second, « les pervers de divan » ne pourraient pas changer dans leur relation au monde.

Le « pervers de prison » serait dépourvu d'imaginaire car trop clivé tandis que le « pervers de divan » appelé « pervers narcissique » par RACAMIER, ne serait pas capable d'élaborer un conflit de normes, de faire le deuil d'une idée de soi-même, d'une illusion de toute-puissance portée par **sa victime** qui représenterait la « mère-cohérence » contenant « l'enfant incohérent et tyrannique ». Ce sentiment de toute-puissance ne connaît ni bornes ni défaillances. Pour lui, la parole n'a aucune valeur. C'est pourquoi dans certains discours d'hommes politiques, tout est moment, c'est-à-dire, c'est maintenant ou jamais. Cela signifie qu'il y a un deuil qui ne se fait pas dans la construction du Moi entre l'individu et ce qu'il doit à autrui. Sans dette, les pervers narcissiques, ne doivent rien à personne. Donc, ils ne peuvent pas éprouver de sentiment de culpabilité. Ils ne sont pas ambivalents, leur pensée est paradoxale, c'est-à-dire, dans leurs relations, ils enferment leur interlocuteur dans des pièges de pensée ou des conflits insolubles, empêchant une réflexion posée. D'où une pensée qui est toute entière tournée vers la manipulation d'autrui et l'emprise narcissique, elle n'a aucun souci de vérité, seul le résultat compte. Débarrassée de fantasmes et d'affects, elle ne vise qu'à rompre les liens entre les personnes et les pensées, en évacuant la mémoire des autres.

Toute tournée vers l'agir, le faire-agir et le décervelage, spécialiste en attaque de l'intelligence, apparemment socialisé, la pensée du pervers narcissique est formidablement pauvre. Le sociologue Marc JOLY parlerait de « *chimère de l'intelligence* » et de « *voleurs de clarté* » en semant la confusion, en escamotant la rationalité. Leur jouissance consiste à provoquer pour déstabiliser et disqualifier. Face à ces auteurs, les victimes ne ressentent pas de haine mais **un sentiment d'outrage**. Une règle s'impose face aux pervers narcissiques, selon P.-C. RACAMIER : ne pas chercher à avoir le dernier mot car ils sont dans la jouissance exclusive jusqu'à l'asphyxie de leur interlocuteur. Chez eux, seule la peur sur l'intégrité physique peut les faire céder.

De l'autre côté de la perversion voire de la perversité au sens de Claude BALIER, chez les auteurs de violences sexuelles, ce qui est central, c'est le désert de l'imagination et la destructivité la plus crue. C'est pourquoi, l'arrêt de la pensée est la condition de la barbarie. La pensée est désaffectée, froide, incapable d'utiliser le langage pour décrire les sentiments. C'est une inaptitude à différencier les sentiments, les émotions des sensations corporelles. C'est un besoin de dépendance aux valeurs du groupe sans individualité possible pour hurler avec les loups par un désengagement de soi-même, dans un nouvel utérus externe et idéalisé. Le groupe totalitaire dé-singularise, empêchant les sujets de se séparer et d'être autonomes. Mais ne tombons pas dans le piège : ne pas confondre banalité et généralité du Mal.

**Le Mal ne se pense pas.**

Ce qui fait défaut, c'est la capacité à articuler le jugement, l'émotion et l'action, à délibérer, à savoir dire NON.

En conclusion, dans une société du vide et de crises permanentes, ne perdons pas la foi face aux souffrances des institutions et de leurs équipes (dans les milieux de la Justice, du Social, de la Santé, de l'Éducation, de l'Intérieur...) toutes, soumises au modèle productiviste, aux protocoles sécuritaires et à la pensée du chiffre. Renoncer au sens de la vérité en proposant des faits alternatifs par certains candidats outre-atlantique emportés par le complotisme ou organiser une économie de la mort de l'autre côté de l'Oural, c'est encore instaurer une culture basée sur le clivage, la projection et le déni. Quel espoir face aux pervers narcissiques ? Pour maintenir cohésion, cohérence et unité, continuons à croire avec force et ténacité à la victoire de la vérité qui se libère sur les mensonges qui purulent. **P**enser le groupe, c'est **p**anser l'individu, c'est-à-dire prendre soin du singulier, tant le patient ou le justiciable que soi-même ou son collègue. D'où la nécessité de se réunir pour travailler ensemble, au sein de colloques, lieux de formation et/ou de régulation, d'analyse de pratique ou de supervision.

Réfléchir à plusieurs, c'est croiser et transformer l'affrontement en confrontation face au désert des algorithmes, de la pensée, de l'affect ou de la fragmentation de soi. Bref, cette démarche de l'interdisciplinarité et du groupal, c'est rester vivant, unifié et surtout « bien » structuré. Ce travail de transformation ne peut être celui d'un seul mais d'un qui se sent investi par d'autres et soutenu par eux dans son entreprise. Un qui sera soutenu réellement par la loi. Au niveau lacanien, si la suture vise à abolir le manque, c'est une démarche qui rend semblable, à l'opposé, la coupure, elle rend différent. Le judiciaire impose à l'auteur de violences une rencontre avec les parts rejetées par sa psyché mais ce faisant, il l'inscrit paradoxalement dans le camp des semblables. Du tout cru, cela sera du tout cuit, c'est-à-dire un espace de civilisation qu'autorise la Loi. René KAËS dirait : « *Nous pourrions espérer que l'impensé qui nous précède ne participera plus à fabriquer de l'impensé qui nous devance* ».

---

**17H00 – Clôture et synthèse :** Préparation à 2026, les 20 ans de RAISONANCE ! En 2025, prochain colloque, sur la notion de consentement et comment *Céder n'est pas consentir* (de Clotilde LEGUIL).

En annexe, sur site, article : « *Pourquoi le Mal est un impensable* » (post attentat janvier 2015)